



## ÉCOLE DU BOISÉ-DES-PRÉS

### PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025 À 19 H, À L'AGORA DE L'ÉCOLE

---

#### Présences

Sont présents les parents dont la signature est en annexe de ce document.

#### 1. Mot de bienvenue

M. Michaël Fiola souhaite la bienvenue aux parents et les remercie de leur présence.

#### 2. Nomination d'une ou d'un secrétaire

**CE-25-18** M. Michaël Fiola propose M<sup>me</sup> Sophie-Anne Vézina comme secrétaire d'assemblée.

M<sup>me</sup> Sophie-Anne Vézina accepte.

#### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Michaël Fiola fait la lecture de l'ordre du jour.

**CE-25-19** Il est proposé par M. Jason Ouellet et appuyé à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

#### 4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 septembre 2024

M. Michaël Fiola fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 septembre 2024.

Il y a un changement à faire au point 6 : Enlever le mot «provisoire».

**CE-25-20** Il est proposé par M<sup>me</sup> Sylvie-Caroline Larrivée et appuyé à l'unanimité d'adopter le procès-verbal.

#### 5. Présentation du rapport annuel 2024-2025 de l'école

M. Jason Ouellet fait la lecture du mot du président.

M. Michaël Fiola présente le rapport annuel.

M<sup>me</sup> Chantal Talbot questionne au sujet des coupures à savoir si le service à l'élève est touché. M. Michaël Fiola explique le type de mesures qui seront touchées et confirme qu'il ne s'agit pas de service direct à l'élève.

M. Michaël Fiola répond à plusieurs questions sur les statistiques du plan de lutte (quantité, intimidation, acte avec arme).

## **6. Rôle du conseil d'établissement :**

### **1) Composition**

M. Michaël Fiola mentionne que le conseil d'établissement de l'école sera composé de 12 membres (6 parents et 6 membres du personnel comprenant 4 enseignants, 1 personnel de soutien et 1 personnel du service de garde).

### **2) Fonctions et responsabilités**

M. Michaël Fiola informe les parents de leurs fonctions et responsabilités au sein du conseil d'établissement.

M<sup>mes</sup> Stéphanie Valcourt-Robichaud et Jessica Verreault-de Grasse témoignent de leur expérience en tant que membres du conseil d'établissement.

### **3) Formation obligatoire**

M. Michaël Fiola présente les formations obligatoires, provenant du Ministère, qui sont à faire par les membres du conseil d'établissement. Il s'agit de 17 capsules à visionner et de 28 fiches thématiques à lire.

[Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.gouvernement.qc.ca/formation-obligatoire-pour-les-membres-des-conseils-d-etablissement)

## **7. Formation du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026 :**

M. Michaël Fiola remercie les membres sortants du conseil d'établissement pour leur implication :

M. Benjamin Simard-Jean  
M<sup>me</sup> Anne-Marie Côté-Rioux  
M<sup>me</sup> Vicky Rousseau

### **1) Nomination d'une présidente ou d'un président d'élection**

M. Michaël Fiola explique le rôle de la présidence d'élection.

**CE-25-21** M<sup>me</sup> Chantal Talbot se propose pour agir à titre de présidente d'élection et cette proposition est appuyée à l'unanimité.

## **2) Nomination de scrutateurs ou scrutatrices**

M<sup>mes</sup> Caroline Dubé et Jessica Verreault-de Grasse se proposent pour agir à titre de scrutatrices.

**CE-25-22** Il est appuyé à l'unanimité que M<sup>mes</sup> Caroline Dubé et Jessica Verreault-de Grasse agissent à titre de scrutatrices.

## **3) Ouverture des mises en candidature**

M<sup>me</sup> Chantal Talbot ouvre la période de mises en candidature.

- M<sup>me</sup> Sylvie-Caroline Larrivée se propose.
- M<sup>me</sup> Myriam Banville se propose.
- M<sup>me</sup> Astrid Tempestini se propose.
- M<sup>mes</sup> Amélie Hupé Richard et Marie-Pier Lemay se proposent comme substitués.

Chaque personne se présente.

## **4) Élection :**

### **Trois postes de parents avec un mandat de deux ans**

Aucun vote n'est nécessaire étant donné que le nombre de postes à combler est égal au nombre de candidatures.

### **Deux postes de parents substitués avec un mandat d'un an**

Aucun vote n'est nécessaire étant donné que le nombre de postes à combler est égal au nombre de candidatures.

**CE-25-23** Il est proposé par M<sup>me</sup> Jessica Verreault-de Grasse et appuyé à l'unanimité d'élire M<sup>mes</sup> Sylvie-Caroline Larrivée, Myriam Banville et Astrid Tempestini comme parents siégeant au conseil d'établissement pour un mandat de deux ans et M<sup>mes</sup> Amélie Hupé Richard et Marie-Pier Lemay comme substitués pour un mandat d'un an.

## **5) Représentant et substitut au comité de parents**

M. Michaël Fiola demande si des parents sont intéressés par le poste de représentant de notre école sur ce comité.

- M. Jason Ouellet se propose comme représentant.
- M<sup>me</sup> Sylvie-Caroline Larrivée se propose comme substitut.

Aucun vote n'est nécessaire étant donné que le nombre de postes à combler est égal au nombre de candidatures.

### **CE-25-24**

Il est proposé par M. Nicolas Couture et appuyé à l'unanimité que le représentant au comité de parents sera M. Jason Ouellet et la substitut, M<sup>me</sup> Sylvie-Caroline Larrivée.

## **6) Membre de la communauté** (deux postes avec un mandat d'un an sans droit de vote)

M. Michaël Fiola propose de faire la diffusion des postes via la page Facebook de l'école et informe que le vote pour les membres de la communauté sera fait à la première rencontre du conseil d'établissement.

## **8. Organisme de participation des parents**

M. Michaël Fiola présente le rôle de l'OPP, son fonctionnement ainsi que l'implication des membres.

Il est décidé de constituer un OPP.

Parents intéressés à s'impliquer : M<sup>mes</sup> Jessica Pigeon, Jessica Verreault-de Grasse, Fay Wetherall et Chantal Talbot ainsi que M. Frank Beauregard.

## **9. Comité d'utilisateurs du service de garde**

M. Michaël Fiola explique le rôle et les responsabilités du comité d'utilisateurs du service de garde.

Comme plusieurs membres du conseil d'établissement sont déjà utilisateurs du service de garde, il est proposé de ne pas faire de comité, mais de faire la promotion de l'adresse courriel du conseil d'établissement pour les parents qui pourraient avoir des questions ou des inquiétudes.

## **10. Informations diverses**

### **10.1 Calendrier des rencontres du conseil d'établissement**

M. Michaël Fiola présente le calendrier des rencontres. Le 17 septembre, comme première rencontre, est déplacée au 24 septembre 2025.

M<sup>me</sup> Stéphanie Valcourt-Robichaud propose de rendre public le calendrier des rencontres.

## **11. Période de questions**

### **Plan de déplacement autour de l'école**

Il y aura l'ajout d'une traverse de piéton à l'intersection des rues Anne-Hébert et La Bolduc.

Le plan de déplacement sera retravaillé avec le comité «À pied, à vélo, ville active» et la Ville de Rimouski.

### **Organisation scolaire**

Un parent demande pourquoi il y a autant de classes jumelées. M. Michaël Fiola explique le fonctionnement de l'organisation scolaire. Il explique aussi notre fonctionnement de classement.

### **RSEQ**

Il est demandé si nous avons de l'information en lien avec les activités qui seront offertes par le RSEQ. Nous n'avons pas d'information à donner à ce sujet autre que le RSEQ continuera cette année.

## **12. Levée de l'assemblée**

### **CE-25-25**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Astrid Tempestini et appuyé à l'unanimité de mettre fin à la rencontre à 20 h 50.



Michaël Fiola  
Directeur

# Assemblée générale des parents

## Le mercredi 10 septembre 2025



Présences :

| Lettres moulées               | Signature         |
|-------------------------------|-------------------|
| 1. Nicolas Cartier            | [Signature]       |
| 2. Sylvie Larrivée            | [Signature]       |
| 3. Jason Ouellet              | [Signature]       |
| 4. Myriam Bouchelle           | [Signature]       |
| 5. STÉPHANE LÉVESQUE          | Stéphane Lévesque |
| 6. Jessica Vaneault de Grasse | [Signature]       |
| 7. Jocelyne Dubé              | [Signature]       |
| 8. Marie-Pier Lemay           | [Signature]       |
| 9. Astrid Tempestini          | [Signature]       |
| 10. Caroline Dufresne         | [Signature]       |
| 11. Stéphanie V. Robichaud    | [Signature]       |
| 12. Christian Lamontagne      | [Signature]       |
| 13. Amélie Dupé               | [Signature]       |
| 14. Chantal Talbot            | Chantal Talbot    |
| 15.                           |                   |
| 16.                           |                   |
| 17.                           |                   |
| 18.                           |                   |
| 19.                           |                   |
| 20.                           |                   |
| 21.                           |                   |
| 22.                           |                   |
| 23.                           |                   |
| 24.                           |                   |
| 25.                           |                   |
| 26.                           |                   |
| 27.                           |                   |
| 28.                           |                   |
| 29.                           |                   |
| 30.                           |                   |
| 31.                           |                   |